



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

21 Septembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 21 Septembre 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB-BRE N° 2018-572	14.09.2018	Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018	3
CAB-BRE N° 2018-573	14.09.2018	Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018	4

CABINET DU PREFET

**Arrêté modificatif CAB-BRE N° 572 -2018
accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018**

Le préfet des Hauts-de-Seine
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 relatif aux conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale,

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre SOUBELET en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 513/2018 du 14 juillet 2018 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018 ;

Vu la circulaire NORT/INT/00103C du 6 décembre 2006 ;

Vu la demande de la mairie de Villeneuve-la-Garenne ;

Vu la demande du centre d'action sociale de la ville de Paris ;

Sur proposition de monsieur le directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

Médaille ARGENT

- **Madame DE FIGUEIREDO Carole**
Adjoint technique
MAIRIE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
demeurant à Villeneuve-la-Garenne

- **Madame DESVERGEE Marcelle**
Adjoint technique principal de 2ème classe
MAIRIE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
demeurant à Villeneuve-la-Garenne

- **Madame HISBERGUE Martine**

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
MAIRIE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
demeurant à Villeneuve-la-Garenne

- **Madame LEBEGUE LIN Delphine**
Attaché
MAIRIE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
demeurant à Villeneuve-la-Garenne

Article 2 : L'article 2 de l'arrêté susvisé est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées
comme suit :

Médaille OR

- **Madame BROUSSE Barbara**
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle
Centre d'action sociale de la ville de Paris
demeurant à Meudon

- **Monsieur LE MEUR Christian**
Agent social principal de 2^{ème} classe
Centre d'action sociale de la ville de Paris
demeurant à Bagneux

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE Cedex dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général et monsieur le directeur de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 14 Septembre 2018

Le préfet,

Pierre SOUBELET

**Arrêté modificatif CAB-BRE N° 573 -2018
accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018**

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret n° 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

VU l'arrêté du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

VU l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 514/2018 du 14 juillet 2018 accordant la médaille d'honneur agricole, à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2018 ;

VU la demande de Gamm vert ;

Sur proposition de monsieur le directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 514/2018 du 14 juillet 2018 susvisé est modifié, et les mentions suivantes sont ajoutées :

MEDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE « ARGENT » :

- **Madame SERRE Marie-Hélène**
Chargée de mission - GAMM VERT
demeurant à LEVALLOIS-PERRET

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général et monsieur le directeur de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 14 septembre 2018

Le préfet

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>